

Pages de Profils



L'emploi touristique régional essaime dans de très nombreux secteurs d'autant plus qu'il est lié à la consommation des touristes venus pour motif professionnel ou pour les attraits du commerce frontalier. Il fait la part belle à la restauration qui est déterminante dans sa croissance récente. Il compte plus particulièrement dans l'économie des alentours de Berck-Le Touquet, zone la plus attractive pour les séjours de loisirs.

Travail d'appoint ou apprentissage, les étudiants sont nombreux à travailler dans le tourisme, de même que les indépendants. Les salariés assurent des temps de travail hétérogènes et leurs rémunérations sont moins élevées que dans la plupart des autres secteurs.

Activités touristiques : combien d'emplois pour quels actifs dans le Nord-Pas-de-Calais ?

Élisabeth Vilain
Service Statistique

Claire Warzée
Service Études et Diffusion



Certes, le Nord-Pas-de-Calais n'est pas considéré comme une région touristique de premier plan mais les statistiques tordent le cou aux idées reçues. Au neuvième rang en 2007 des régions de France métropolitaine pour le nombre d'arrivées dans les hôtels, elle talonne la Bretagne et sa côte de granit rose et devance les Pays de Loire et leurs châteaux. Ses touristes y séjournent pour leur agrément, attirés par ses plages ou curieux d'y découvrir ses richesses historiques ou culturelles. Mais ils y séjournent également pour des raisons professionnelles : ainsi dans le département du Nord, deux nuitées sur trois ont un motif professionnel alors que la moyenne nationale se situe à deux sur cinq.

UN SPECTRE LARGE D'ACTIVITÉS CONCERNÉES PAR L'AFFLUX DE POPULATION

Cet afflux de population a évidemment un impact sur l'emploi dont une partie est entièrement dédiée à cette demande : ainsi, tous les emplois des hôtels, des campings, des offices de tourisme ou des équipements de loisirs sont, de fait, touristiques. Une autre partie est constituée du surplus d'emplois lié à la présence de

touristes, dans des activités qui s'adressent aussi à la population résidente ou à celle qui vient travailler sur le territoire. Ainsi, dans la restauration ou le commerce alimentaire, une partie des emplois est engendrée par la fréquentation touristique, tout au moins dans les communes qui attirent le plus de touristes ou à certaines périodes de l'année.

L'IMPACT SUR L'EMPLOI DOIT ÊTRE RELATIVISÉ

Si l'estimation de l'emploi présentée ici permet de prendre en compte les emplois générés par la présence des touristes, d'agrément ou d'affaires, dans des activités dont ils ne sont pas toujours les seuls clients, elle s'intéresse uniquement à l'emploi salarié et ne comptabilise pas les indépendants. Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais comptait en 2007 près de 37 000 emplois salariés touristiques en moyenne sur l'année (Tableau 1), rivalisant ainsi avec l'emploi du secteur automobile par exemple. Ils se répartissent à raison de 21 900 emplois dans le Nord et 15 100 emplois dans le Pas-de-Calais, ces deux départements étant ainsi au coude à coude avec respectivement l'Hérault et le Calvados. Toutefois, rapportés à l'emploi salarié total, les emplois touristiques de la région ne représentent que 2,7 %, soit

une part inférieure à celle observée au plan national (4,6 %). Avec 2,4 % de son emploi salarié total, les emplois touristiques du département du Nord le placent au 89^e rang des départements français ; avec 3,7 %, le Pas-de-Calais se positionne à la 57^e place.

Parmi les 37 000 emplois touristiques régionaux, seul un quart est situé dans les activités entièrement dédiées aux touristes alors que la part nationale est d'un tiers. Nord et Pas-de-Calais se partagent à parts quasi égales ces emplois principalement situés dans les activités d'hébergement. Dans les autres activités non exclusivement dédiées aux touristes, la restauration est de loin le secteur générant le plus d'emplois (43 %). Le Nord y déploie presque deux fois plus d'effectifs que son voisin.

Ces données sont des moyennes annuelles, elles ne rendent pas compte de la saisonnalité de l'emploi touristique. Celle-ci est moins marquée dans le Nord que dans le Pas-de-Calais, qui bénéficie moins de la clientèle d'affaires une fois la saison estivale passée. Ainsi, le pic d'août se situe 20 % au-dessus du niveau moyen de l'année dans le Nord et 34 % au-dessus dans le Pas-de-Calais (Graphique 1).

Tableau 1 : RÉPARTITION DE L'EMPLOI TOURISTIQUE PAR ACTIVITÉS EN 2007

Unités : nombre, %

	Région Nord-Pas-de-Calais		Département du Pas-de-Calais	Département du Nord
TOTAL	37 000	100,0	15 100	21 900
Activités 100 % touristiques	9 100	24,6	4 800	4 300
Hôtels avec ou sans restaurant	5 700	15,4	2 800	2 900
Hébergements touristiques autres que les hôtels	1 100	3,0	600	500
Offices de tourisme	300	0,8	100	200
Parcs d'attractions, casinos	1 000	2,7	500	500
Gestion du patrimoine naturel ou culturel	900	2,4	700	200
Activités thermales et thalassothérapie	100	0,3	100	-
Activités fortement touristiques	14 400	38,9	5 200	9 200
Restauration	11 900	32,1	4 000	7 900
Supérettes	500	1,4	200	300
Commerces de viandes, poissons, fruits et boulangerie	800	2,2	600	200
Cafés, tabacs, débits de boissons	1 200	3,2	400	800
Activités moyennement touristiques	8 300	22,4	3 200	5 100
Supermarchés et hypermarchés	3 000	8,1	1 200	1 800
Autres commerces alimentaires	200	0,5	100	100
Commerces de détail non alimentaires	2 700	7,3	900	1 800
Transports fluviaux	-	0,0	-	-
Finance	700	1,9	200	500
Activités sportives et récréatives	1 200	3,2	600	600
Coiffure	500	1,4	200	300
Activités faiblement touristiques	5 200	14,1	1 900	3 300

" - " estimation inférieure à la centaine

Source : Insee - DADS 2007 - Estimation de l'emploi touristique

LA RESTAURATION, LOCOMOTIVE DE LA CROISSANCE DE L'EMPLOI TOURISTIQUE

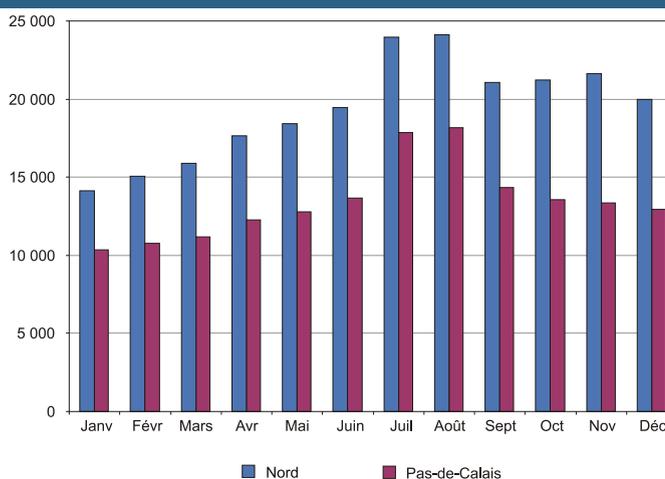
Comparée aux données précédemment diffusées datant de 2003, la nouvelle estimation fait apparaître une progression de l'emploi touristique de 14 % en quatre ans. Le secteur s'affirme ainsi comme particulièrement dynamique puisque dans le même temps, l'ensemble des secteurs connaît un effectif moyen stable. Son évolution est même un peu plus favorable dans le Nord-Pas-de-Calais que dans l'ensemble des régions métropolitaines où il gagne 10 % sur la période.

La restauration apparaît massivement comme responsable de la progression régionale, y contribuant à hauteur de 10 points. Le secteur a gagné, dans le Nord comme dans le Pas-de-Calais, 36 % d'effectifs en quatre ans. Ce renforcement des effectifs est constaté tout au long de l'année. D'autres secteurs contribuent à la progression de l'emploi touristique, plus modestement car pour moins d'un point chacun : les supermarchés et hypermarchés, qui bénéficient marginalement de l'afflux de population généré par le tourisme sous toutes ses formes et les parcs d'attraction et casinos, principalement du fait de l'expansion de l'établissement de Saint-Amand-les-Eaux.

L'emploi dans l'hôtellerie reste stable. Le secteur fait l'objet de restructurations qui se soldent par la disparition des établissements bas de gamme (-21 % entre 2003 et 2007 pour les 0 et 1 étoile), souvent indépendants, au profit d'hôtels de chaîne ou de haut de gamme (+3 % entre 2003 et 2007 pour les 3 et 4 étoiles) et s'accompagnent d'une faible progression de l'offre en chambres (+1 % entre 2003 et 2007).

Les retombées du tourisme ne pèsent véritablement dans l'emploi que sur une faible partie du territoire (Tableau 2). Le taux d'emploi touristique dépasse la moyenne nationale dans Lille intra muros (5,0 %), le Calaisis (6,7 % et 7,3 % sur la côte) et sur la partie littorale de la Canche-Authie (16,2%). Dans cette dernière, il est au niveau de ce que l'on observe dans les Hautes-Alpes, les bassins de vie des stations de montagne étant repérés comme les plus denses en emplois touristiques au plan national. Par rapport à 2003, le nombre d'emplois touristiques a

Graphique 1 : EFFECTIF MENSUEL MOYEN DE L'EMPLOI TOURISTIQUE RÉGIONAL EN 2007



Source : Insee - DADS 2007 - Estimation de l'emploi touristique

Tableau 2 : NOMBRE ESTIMÉ D'EMPLOIS TOURISTIQUES DANS LES ZONES TOURISTIQUES

Unités : nombre, %

	Emplois touristiques	Part dans le total régional
Métropole Lilloise	12 300	33,3
<i>dont : Lille intra-muros</i>	7 700	20,9
Hainaut	4 600	12,4
Canche-Authie / Sept Vallées	3 900	10,5
<i>dont : Berck-Le Touquet littoral</i>	3 300	8,9
Calaisis	3 000	8,2
<i>dont : Calais littoral</i>	2 700	7,2
Flandre Côte d'Opale	2 500	6,8
<i>dont : Dunkerque littoral</i>	2 100	5,7
Haut-Artois	2 500	6,6
Artois	2 400	6,5
Boulonnais	1 900	5,1
<i>dont : Boulogne littoral</i>	1 600	4,5
Audomarois	1 600	4,4
Avesnois	1 400	3,7
Cœur de Flandre	900	2,6
Nord	21 900	59,1
Pas-de-Calais	15 100	40,9
Région Nord-Pas-de-Calais	37 000	100,0

Source : Insee - DADS 2007 - Estimation de l'emploi touristique

partout progressé. La densité touristique du territoire s'est trouvée renforcée dans sa partie occidentale, surtout sur le littoral de la Canche-Authie (+1,9 point) dans les activités de loisirs (Carte).

DES EMPLOIS AUX PERSONNES QUI LES OCCUPENT

La méthode qui conduit à estimer le volume des emplois salariés générés par la présence de touristes sur le territoire régional ne permet pas de décrire les personnes qui les occupent. Il est en revanche possible, à partir des données du recensement, de décrire le profil des professionnels travaillant dans les activités dépendant fortement voire uniquement de la présence des touristes,

c'est-à-dire l'hébergement, la restauration, les cafés et les activités de loisirs

Pour comprendre ces résultats. On peut alors faire l'hypothèse que le profil de ceux dont l'emploi se justifie par la présence de touristes ne se distingue pas de celui de leurs collègues tournés vers une autre clientèle, principalement résidentielle. Dans l'analyse qui suit, ces actifs et leurs emplois seront appelés actifs et emplois du tourisme.

DES EMPLOIS OCCUPÉS PAR DE JEUNES ACTIFS

Âgés en moyenne de 35 ans, les actifs du tourisme sont plus jeunes que l'ensemble des actifs (39 ans). Les très jeunes y sont

particulièrement nombreux : un quart des actifs du tourisme a moins de 25 ans contre seulement un dixième chez les actifs totaux. Les 25-34 ans y sont également surreprésentés. En revanche, après 35 ans, les actifs du tourisme se font de plus en plus rares. Les plus de 45 ans n'en représentent que 25 %, soit 10 points de moins que la part constatée dans la totalité des actifs. Cette grande jeunesse est encore plus marquée dans le domaine de la restauration : 33 ans en moyenne contre 36 ans dans les activités de l'hébergement ➤ **Tableau 3**.

Les emplois du tourisme sont également plus souvent qu'en moyenne occupés par des femmes. Celles-ci représentent ainsi la moitié de ces actifs alors que leur poids au sein des emplois totaux n'est que de 45 % dans la région. Dans le domaine de la restauration, hommes et femmes sont à parts égales. En revanche, dans les activités de l'hébergement, les femmes sont majoritaires (54 %).

DES ACTIFS PEU DIPLÔMÉS

Six actifs du tourisme sur dix n'ont pas le niveau baccalauréat : 16 % sont sans diplôme et 45 % sont titulaires d'un diplôme de niveau

primaire ou collège (CEP/BEPC/BEP/CAP). Ces proportions sont supérieures à celles constatées parmi l'ensemble des actifs de la région (respectivement 12 % et 40 %). À l'inverse, les titulaires d'un diplôme après le baccalauréat sont peu présents au sein des emplois du tourisme : 17 % contre 29 % hors tourisme. Parmi les activités du tourisme, c'est dans le secteur de la restauration que les diplômés après le baccalauréat sont les plus rares (14 %) ; on y trouve en revanche une forte proportion de diplômés de niveau collège ➤ **Graphique 2**.

DEUX PROFILS D'ÉTUDIANTS PARMIS LES ACTIFS DU TOURISME

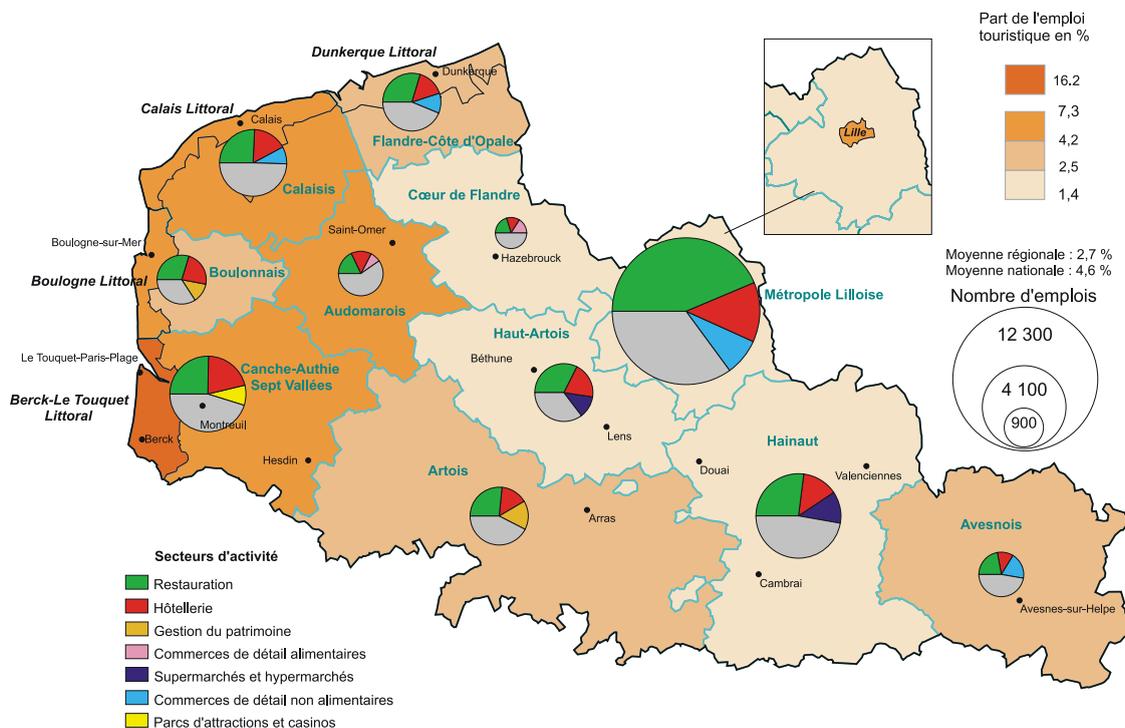
Un actif du tourisme sur dix est en cours d'étude contre un sur vingt-cinq parmi l'ensemble des actifs. Cette forte proportion d'étudiants recouvre plusieurs types d'insertion professionnelle. Un tiers d'entre eux sont en contrat d'apprentissage, le plus souvent dans la restauration : ces jeunes s'inscrivent ainsi a priori dans un parcours professionnel durable dans le domaine du tourisme. À l'inverse, c'est également dans les activités du tourisme que bon nombre d'étudiants vont trouver un emploi « d'appoint » ne correspondant ni

à leur cursus scolaire en cours ni à leur vie professionnelle future. Dans trois cas sur quatre, ces étudiants travaillent à temps partiel. Parmi eux, 22 % sont déjà titulaires d'un diplôme de niveau bac +1, 2 ou 3, soit une part supérieure à celle des actifs du tourisme ayant déjà achevé leurs études (17 %).

DU TEMPS PARTIEL POUR LES UNS ; UN TEMPS DE TRAVAIL ÉLEVÉ POUR LES AUTRES

Une part importante de salariés du tourisme, hors étudiants et apprentis, exercent leur activité à temps partiel : 30 % contre 18 % hors tourisme. Les femmes y étant surreprésentées, ce constat ne surprend guère dans un premier temps. Ce n'est pourtant pas ce qui explique cette grande fréquence du temps partiel. En effet, sur les douze points d'écart entre la part du temps partiel dans le tourisme et hors tourisme, seul un point est dû à la proportion plus importante de femmes. Les onze autres points sont dus à une pratique du temps partiel largement plus fréquente dans le tourisme pour les femmes comme pour les hommes. Chez les salariés, le temps partiel concerne ainsi 45 % des femmes travaillant dans le tourisme

Carte : LES EMPLOIS TOURISTIQUES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS



Guide de Lecture :

Sont représentés au sein des diagrammes en secteurs les poids des trois activités regroupant le plus grand nombre d'emplois de la zone.

- La partie grisée représente donc la part des emplois des autres activités touristiques.
- Contour des zones touristiques
- Contour des zones utilisées pour la diffusion des statistiques de l'enquête de fréquentation hôtelière

Tableau 3 : PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIFS DU TOURISME

	Tourisme	Dont restauration	Dont hébergement	Emplois totaux
Âge moyen en années	35	33	36	39
Part de femmes en %	49,0	49,0	54,0	45,0
Part des niveaux de diplôme en %				
Sans diplôme	16,0	16,0	18,0	12,0
CEP, BEPC, CAP, BEP	45,0	47,0	44,0	40,0
Niveau baccalauréat	22,0	23,0	21,0	19,0
Bac +1,2,3	17,0	14,0	17,0	29,0
Part des inscrits dans un établissement d'enseignement en %	10,0	13,0	9,0	4,0
Part des apprentis parmi les salariés en %	4,0	5,5	4,0	1,5
Part des salariés hors étudiants à temps partiel en %	30,0	35,0	29,0	18,0
Temps de travail des salariés en nombre d'heures par semaine				
1 ^{er} quartile	22	21	25	30
Médiane	33	31	35	35
3 ^e quartile	38	38	39	36
Salaire net horaire des salariés en euros				
1 ^{er} quartile	7,10	7,10	7,20	7,90
Médiane	7,70	7,60	7,80	9,30
3 ^e quartile	8,70	8,50	8,70	12,20

Sources : Insee - DADS 2007, Recensement de la population 2006

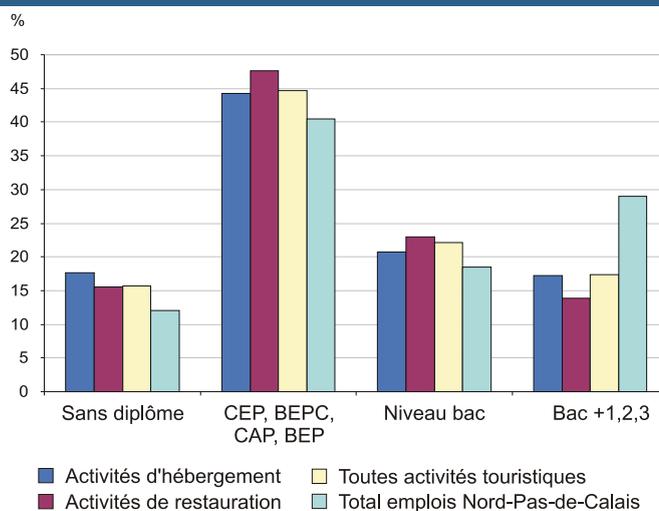
(contre 33 % hors tourisme) et 14 % des hommes (contre 5 %). Cette pratique du temps partiel chez les salariés non étudiants est beaucoup plus marquée dans les activités de la restauration (35 %) que dans celles de l'hébergement (29 %) où la proportion de femmes est pourtant plus importante.

Toutefois, malgré la part largement supérieure d'actifs à temps partiel, le temps de travail journalier moyen dans les emplois du tourisme est à peine inférieur à celui effectué hors tourisme ; dans les activités d'hébergement, il est même égal. Les actifs du tourisme se caractérisent en effet par une grande disparité des temps de travail pratiqués. Tandis qu'un quart travaille peu, moins de 22 heures par semaine (contre 13 % chez l'ensemble des actifs), un autre quart travaille beaucoup, au moins 38 heures par semaine (contre un sur dix chez l'ensemble des actifs).

DES RÉMUNÉRATIONS PEU ATTRACTIVES

Le salaire net horaire médian de l'ensemble des salariés du tourisme hors apprentis est de 7,70 € de l'heure, soit 1,10 € de plus que le Smic. Cependant, c'est 20 % de moins que la rémunération médiane de l'ensemble des actifs. Parmi les plus hauts salaires, l'écart est encore plus marqué : le quart des actifs du tourisme ayant le salaire horaire le plus élevé touche au moins 8,70 € de l'heure. Dans l'ensemble des emplois, faire partie du quart des

Graphique 2 : RÉPARTITION DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ET NIVEAU DE DIPLÔME



Source : Insee - Recensement de la population 2006

actifs les mieux rémunérés correspondent à percevoir une rémunération d'au minimum 12,20 € de l'heure soit 30 % de plus que dans le tourisme. Autrement dit, les actifs

les mieux rémunérés dans les activités touristiques sont moins payés que les actifs les mieux rémunérés en général sur le marché du travail.

Encadré : LES INDÉPENDANTS DU TOURISME

Parmi les professionnels travaillant dans les secteurs dépendant fortement ou exclusivement du tourisme, 4 100 travaillent à leur compte soit 15 % d'indépendants. Cette proportion est deux fois plus importante que parmi les actifs totaux. Cette spécificité est beaucoup plus marquée au sein de la restauration (17 %) que dans les activités d'hébergement (11 %).

Avec 40 % de femmes, les indépendantes du tourisme sont proportionnellement plus présentes que parmi les non salariés en général (33 %). Dans le tourisme comme ailleurs, la grande majorité des indépendants exercent leur activité à temps complet.

POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

Traditionnellement l'emploi touristique est suivi à travers les activités dites « caractéristiques du tourisme ». Selon la définition adoptée par l'Organisation Mondiale du Tourisme, il s'agit des activités « dont une partie de l'output principal est constituée de produits qui, dans la plupart des pays, cesseraient d'exister en quantité significative en l'absence de tourisme ». Les principales sont l'hôtellerie et les autres formes d'hébergement, la restauration et les cafés, les téléphériques et remontées mécaniques, les agences de voyages, le transport de voyageurs, etc. C'est cette définition qui est utilisée pour l'élaboration des comptes du tourisme. Elle permet les comparaisons internationales et le suivi conjoncturel.

La méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme, mise au point par l'Insee, repose sur un principe différent, afin de mieux rendre compte des impacts territoriaux. Elle retient comme « touristiques » certains emplois observés dans les communes équipées pour le tourisme (c'est-à-dire comptant un nombre suffisant d'équipements dédiés aux touristes) et des activités qualifiées de plus ou moins touristiques (en fonction de la ressemblance de leur profil d'évolution de l'emploi tout au long de l'année avec celui des hébergements touristiques pris comme activité de référence). Pour les activités repérées comme touristiques mais qui s'adressent aussi à d'autres utilisateurs que les touristes, la méthode ne retient comme emploi touristique que le complément de l'emploi qui est dédié aux autres utilisateurs. Les règles de décision sont récapitulées dans le tableau suivant :

RÈGLES DE DÉCISION			
Type de commune	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
Type d'activité			
100 % touristique (ex. : hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (ex. : restauration, café-tabac)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (ex. : supermarchés, hypermarchés)	Emploi saisonnier + partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (ex. : commerce de détail, habillement)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (ex. : industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme mais pas avec la fréquentation touristique du territoire analysé sont exclues (agences de voyages pour des séjours à l'étranger ou fabrication de caravanes par exemple mais aussi le transport transmanche). Par ailleurs, les emplois induits par les activités retenues ne sont pas eux-mêmes retenus. Ainsi, l'ouverture d'un commerce saisonnier est prise en compte mais pas ceux induits dans le commerce de gros. Certains emplois sont « oubliés par la méthode » : c'est le cas d'une partie des emplois des offices de tourisme lorsque ceux-ci ne sont pas repérés comme des structures autonomes mais comme un service d'une collectivité territoriale. A contrario, la prise en compte des emplois saisonniers peut majorer l'estimation dans des établissements où la main-d'œuvre saisonnière compense surtout le départ en congés annuels des salariés permanents.

La méthode d'estimation utilise les résultats de l'exploitation des déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'année 2007. Il s'agit d'un document administratif que doit fournir toute entreprise employant des salariés, pour toutes les activités économiques à l'exception de l'agriculture, des services domestiques et des services de l'État. Le fichier DADS permet de connaître le niveau de l'emploi salarié par activité pour chaque jour de l'année. Ce sont les moyennes journalières qui sont commentées ici. Les effectifs sont comptés pour un, quel que soit le temps travaillé et le type de contrat.

Les activités dites touristiques pour étudier le profil des emplois touristiques ont été listées à dire d'experts parmi les activités retenues par l'OMT et sont le fruit de la collaboration avec le CRT Nord-Pas-de-Calais. Ces emplois correspondent à l'ensemble des postes de la région des activités entièrement dédiées au tourisme (activités de l'hébergement, gestion du patrimoine naturel et culturel, casinos, activités thermales) ainsi qu'aux emplois des activités fortement dédiés aux touristes uniquement comptabilisés au sein des communes équipées pour le tourisme (restauration, cafés, activités récréatives et sportives). La caractérisation de ces emplois dits du tourisme ainsi que des actifs les occupant s'appuie sur le recensement de la population. La source DADS a également été mobilisée pour les informations concernant les salaires et les temps de travail.